



Chers adhérents, chers amis,

Tout d'abord merci à celles et ceux qui ont réglé leurs adhésions pour l'année 2024, adhésion qui couvrira aussi 2025. Pour les retardataires, il est encore temps de faire le nécessaire, de préférence par virement ou par chèque (en pièce jointe la feuille d'adhésion). Nous partageons avec vous ci-après les principales actions menées depuis notre dernière feuille de liaison, actions sur lesquelles nous aurons le plaisir de revenir en détail sur notre prochaine assemblée générale programmée le **vendredi 7 février prochain, chez France Galop, 16 avenue du Général Leclerc, 60 631 Chantilly**. Nous espérons vous voir nombreux à ce rendez-vous important pour notre association.

Au niveau administratif, nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Sophie Duchêne Latreuille qui représentera FNE Val d'Oise au Conseil d'administration. Nous avons déposé le dossier de renouvellement de notre agrément au titre de la protection de l'environnement à la préfecture de l'Oise le ...

Dominique, peux-tu nous donner la date de dépôt ?

Les mois de septembre et octobre nous ont donné l'opportunité de faire connaître l'APFHEC, en participant :

- au Forum des Associations à Chantilly le 7 septembre
- aux 20 ans du Parc Naturel Régional Oise Pays de France à La Chapelle En Serval les 14 et 15 septembre
- aux journées Biodiversité de l'Oise à Senlis les 12 et 13 octobre
- puis au Salon des publications d'Histoire Locale à Lamorlaye le 23 novembre

Merci aux membres de l'association présents sur le stand, agrémenté de notre nouveau kakémono roll-up et de photos animalières réalisées par les adhérents. Une vingtaine de nouveaux adhérents, à qui nous souhaitons la bienvenue, sont venus nous rejoindre depuis.



Ci-dessous notre kakémono roll-up



Amis du Parc et des Forêts
d'Halatte, d'Ermenonville et de Chantilly



ENGAGEMENT

Aider à la conservation des milieux naturels, des forêts et à la protection de la flore et de la faune qui en sont parties intégrantes
Empêcher toutes atteintes et exactions de nature à altérer les milieux naturels



ACCOMPAGNEMENT DU PNR-OPF

Rappeler, faire respecter les objectifs de la Charte du PNR, en particulier la préservation des continuités et corridors écologiques



OUVERTURE AU DIALOGUE

Contacts avec les autres associations environnementales, les acteurs professionnels et les acteurs publics
Information et éducation du public
concernant la nécessité d'assurer la sauvegarde d'importants massifs forestiers et de notre cadre de vie



Maison du Parc, 48 rue d'Hérivaux
60560 Orry-La-Ville
Contact : 06 42 31 36 73
Mail : contact@apfhec.fr
Site Internet : www.apfhec.fr
Facebook  Instagram 

Le dimanche 15 septembre, lors d'un moment de convivialité bien sympathique, en présence de Sylvie Capron, directrice du PNR Oise Pays de France, nous avons eu la joie de retrouver les 3 présidents d'Honneur Guy Bonnet, Jean-Claude Bocquillon et Bruno Quignot, acteurs de la première heure au sein de la SAFHEC et de l'AP3F !

Nous leur devons beaucoup pour l'existence de l'APFHEC aujourd'hui !

Qu'ils en soient remerciés !



De gauche à droite :
Bruno Quignot, Jean-Claude Bocquillon et Guy Bonnet

Ou en sommes-nous sur les dossiers d'actualité ?

- Recours au TA d'Amiens contre le plan de chasse dans certains massifs de l'Oise : référé suspensif rejeté le 24 septembre. Jugement sur le fond sur annulation arrêté à venir. **Grâce** à cette action, il semble que nous serons davantage impliqués (et écoutés ?) dans l'élaboration des plans de chasse. Les réalisations des plans de chasse sont très en retard, comme nous nous y attendions, en particulier en Halatte où la fédération a proposé fin décembre d'arrêter le tir des cervidés.
- Projet de ferme agrivoltaïque de Versigny/Rosières (Greenlight Valois) : dépôt d'une contribution APFHEC le 6 octobre (avec un AVIS TRES DEFAVORABLE). Le commissaire enquêteur a rendu son avis, favorable et assorti de 2 réserves et 2 recommandations, le 17 décembre. Dossier à suivre !
- Enquête publique Parc Astérix : nous n'avons pas connaissance de l'avis du commissaire enquêteur, mais un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale pour l'aménagement global du Parc a été publié le 24 septembre 2024.
- Les passages grande faune et les bio corridors : un focus sur **l'écopont de l'A1** ... qui fonctionne ! (les relevés des pièges photos montrent la fréquentation du passage par des sangliers, des chevreuils et des cerfs) ; Statut quo sur **la Vallée Pannier** ; confirmation de la construction d'un **écopont** en forêt de Chantilly sur la **ligne ferroviaire Paris Creil—Amiens** au carrefour du Débat.



- Les INA (**Indice Nocturne d'Abondance**) en Chantilly, Halatte et Ermenonville : ces opérations importantes pour une meilleure connaissance des niveaux de populations de cervidés dans les massifs seront organisés en mars 2025 par la fédération des chasseurs de l'Oise (Ermenonville et Chantilly) et par l'ONF (Halatte). Nous serons invités à participer et reviendrons vers vous en temps utile.

